REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE PORT-LA NOUVELLE

ARRETE

n° A/RH/2026/163

TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE DE : AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL

Le Maire de Port-la-Nouvelle (Aude),
VU le code général de la fonction publique,
VU le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise,
VU l'arrêté n° A/RH/2021/225 en date du 08/12/2021 fixant les lignes directrices de gestion,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade de : Agent de maîtrise principal, est fixé comme suit pour l'année 2026 :

Nom et Prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
1 - COMBES David	Agent de maîtrise, échelon 5	01/07/2026
2 – ROQUES Benoît	Agent de maîtrise, échelon 13	01/07/2026
3 – PLA Damien	Agent de maîtrise, échelon 10	01/07/2026
4 – AIGUILLE Christel	Agent de maîtrise, échelon 11	01/07/2026

	Nombre de Femmes	Nombre d'Hommes
Promouvables	4	3
Inscrits	1	3

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, ampliation sera adressée à Monsieur le Président du Centre de Gestion, et Monsieur le Trésorier de Narbonne.

Fait à Port La Nouvelle le 15 juin 2026.

Henri MARTIN,
Maire de Port La Nouvelle

Le Maire
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Notifié au titulaire le

Ou

Publié le

Signé le 24/08/2026 David COMBES — David COMBES — Certifié par youtrust
Signé le 19/08/2026 Benoît ROQUES — Benoît ROQUES — Certifié par youtrust
Signé le 18/08/2026 Damien PLA — Damien PLA — Certifié par youtrust
Signé le 18/08/2026 Christel AIGUILLE — Christel AIGUILLE — Certifié par youtrust

MAIRIE DE PORT-LA-NOUVELLE AUDE